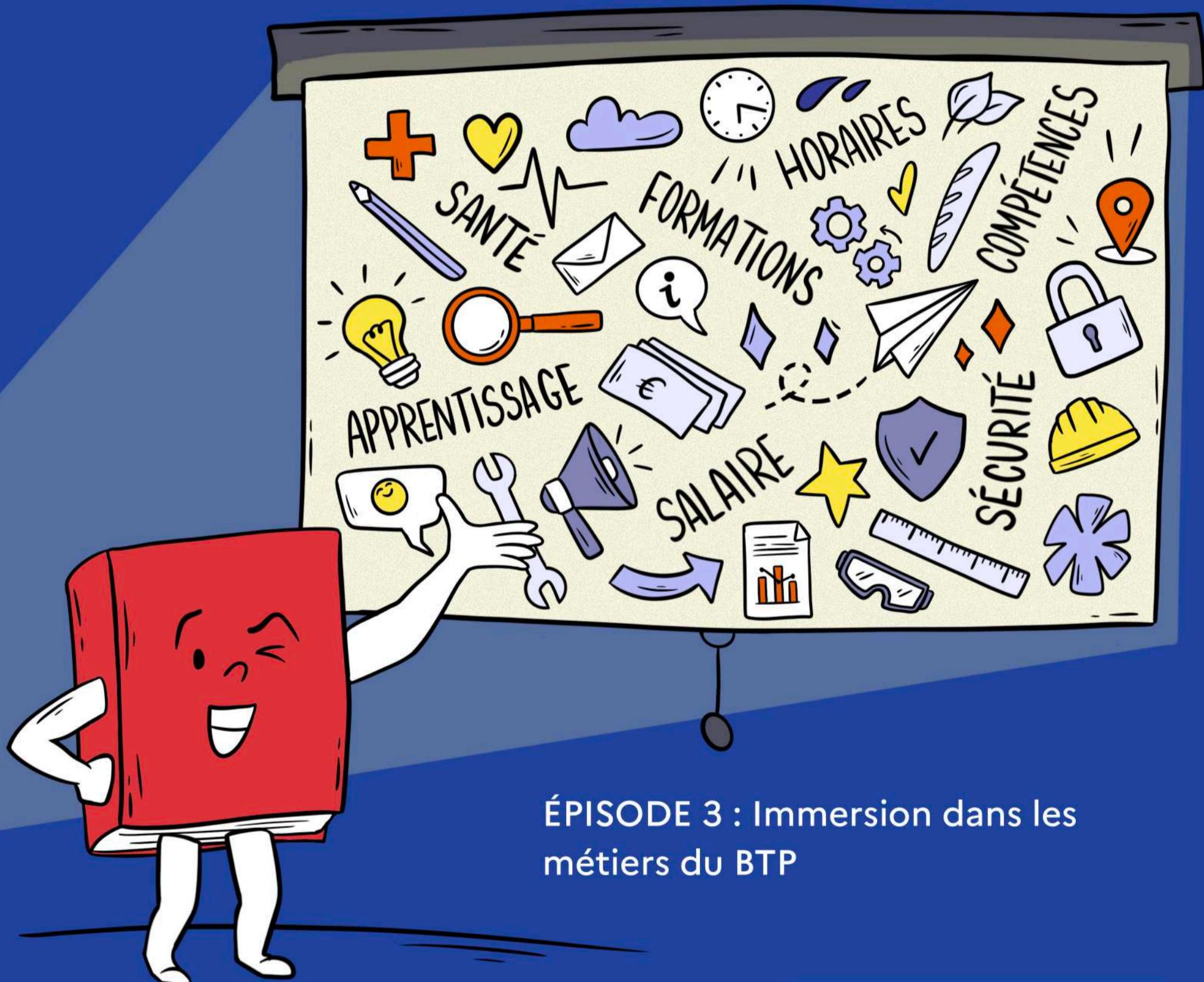
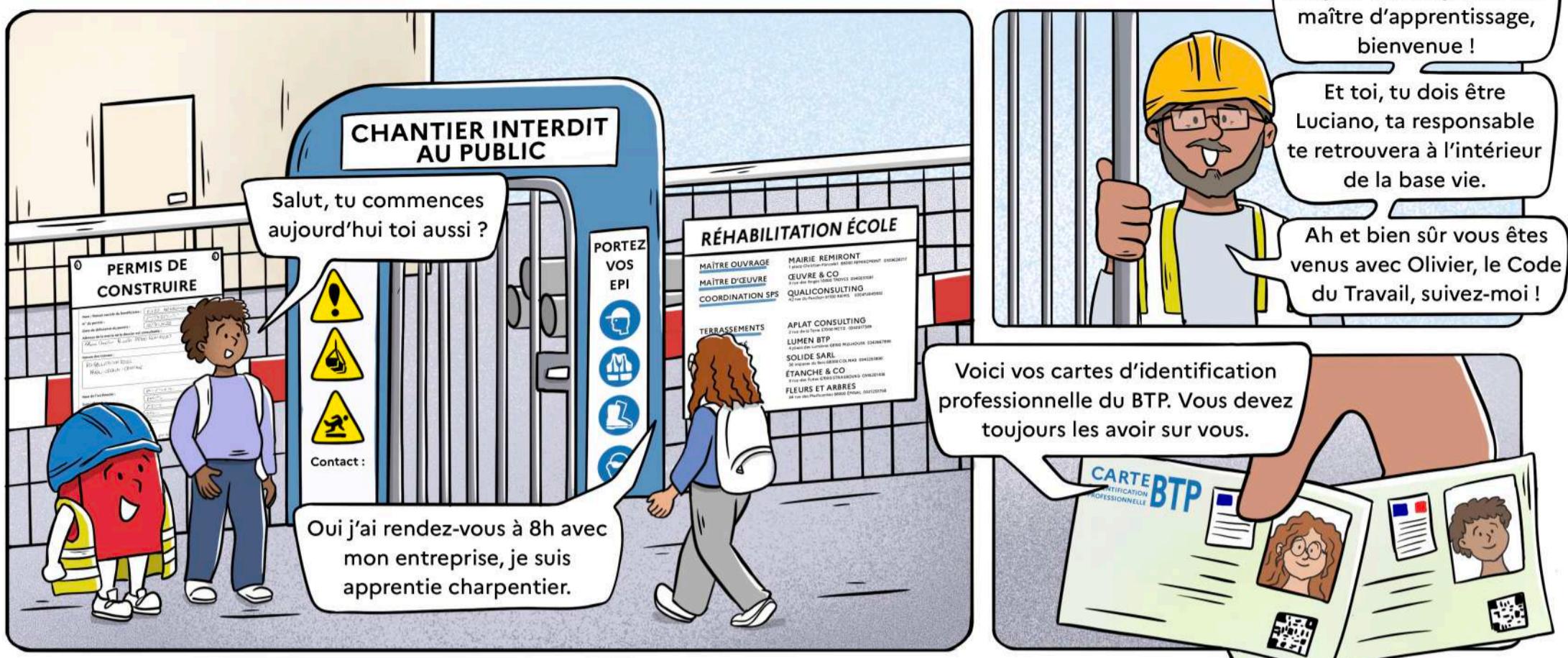


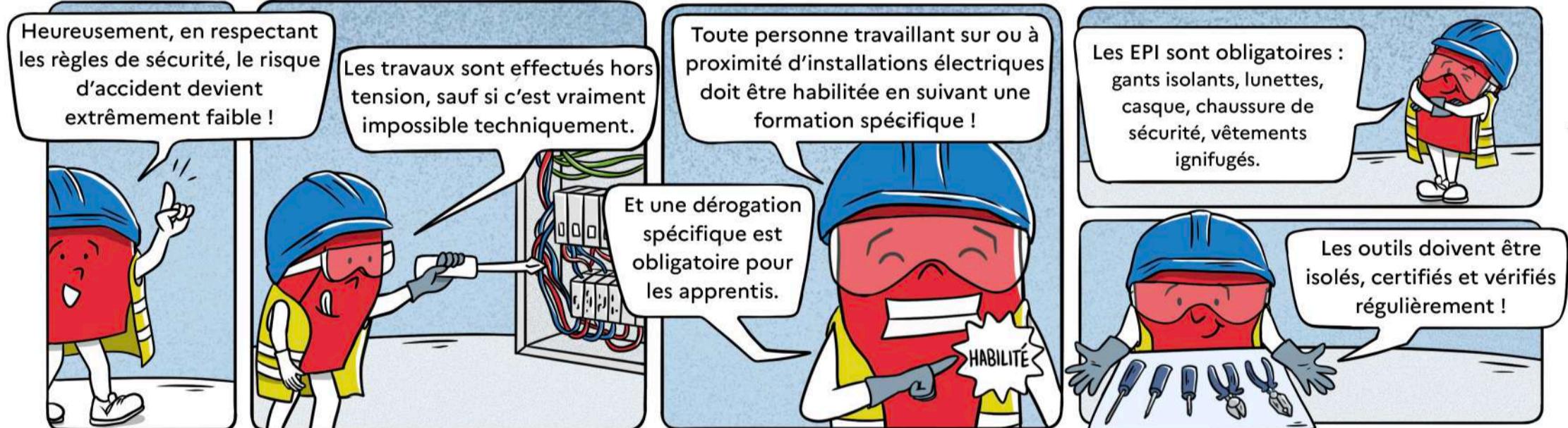
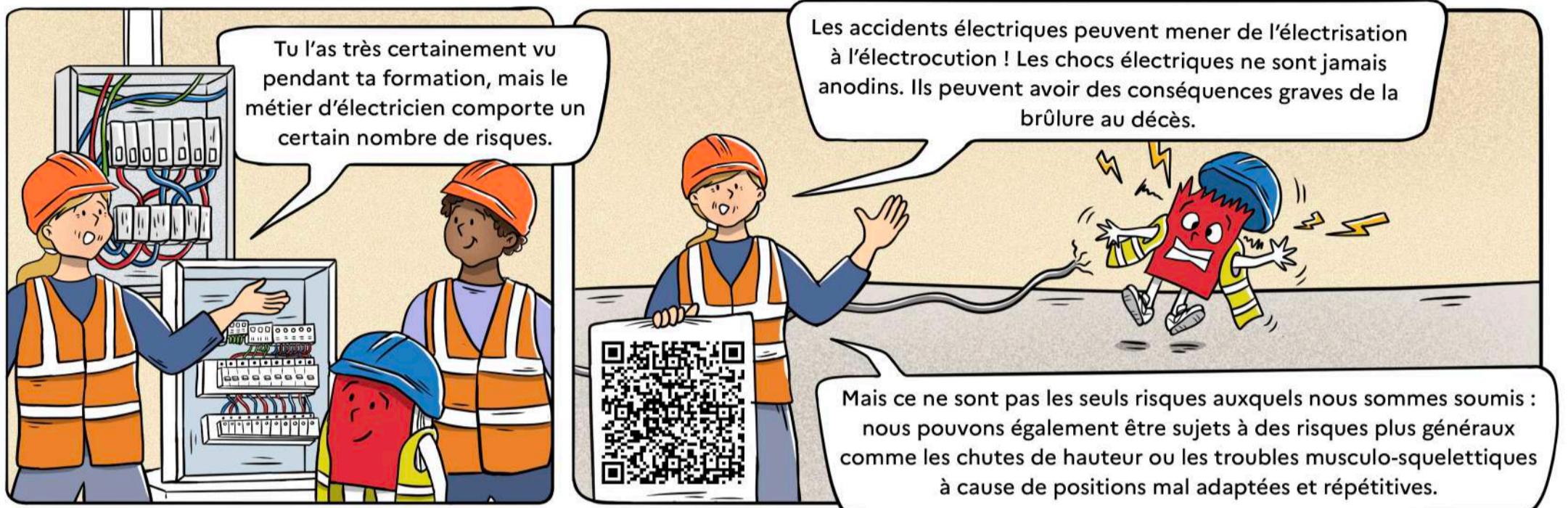
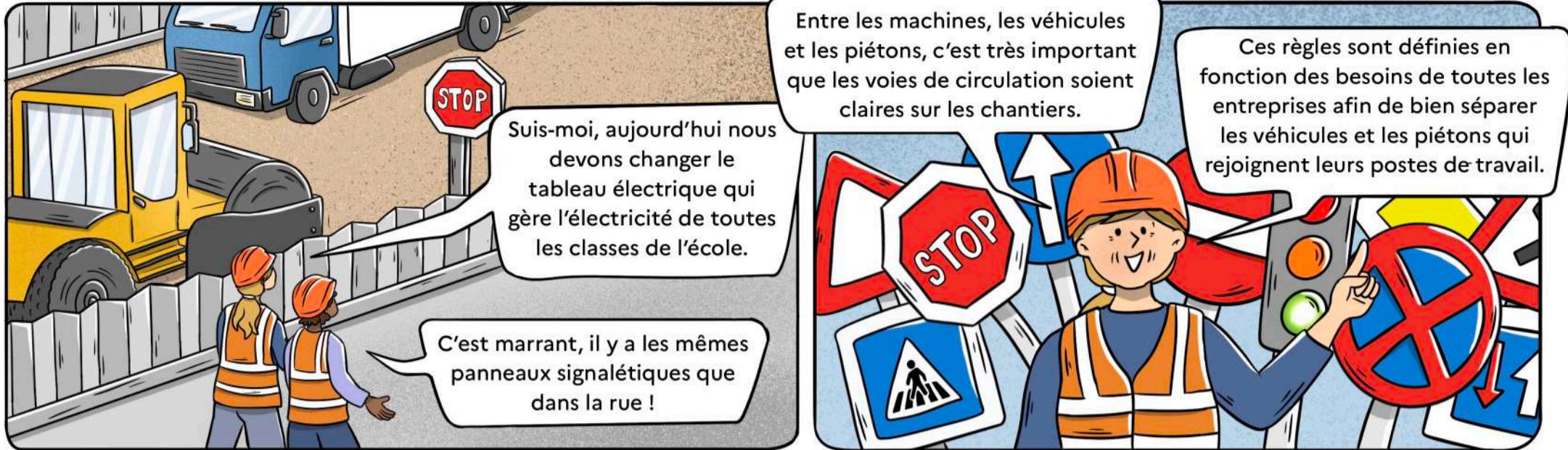
# LES AVENTURES D'OLIVIER

LE CODE  
DU TRAVAIL



ÉPISODE 3 : Immersion dans les  
métiers du BTP





PENDANT CE TEMPS LÀ, DU CÔTÉ DES CHARPENTIERS

Sur ce chantier nous devons complètement refaire la charpente du préau de l'école.

Le travail en hauteur est l'une des principales causes d'accident du travail ! Je t'explique comment évoluer en sûreté !

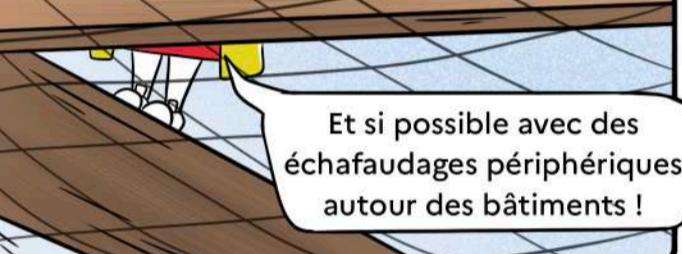


Repérer les zones à risques pour adapter les moyens à chaque situation.

Installer des protections collectives en priorité, comme ce filet en sous-face par exemple !

Toujours porter ses EPI.

Et si la situation l'exige, il peut être nécessaire de porter un harnais, une ligne vie et d'utiliser des points d'ancrage.



L'échafaudage doit être conforme et bien monté. À la fin de son installation, il sera réceptionné par un Procès-Verbal, puis contrôlé chaque jour par des personnes habilitées.

Être bien formé et faire attention aux conditions météos et à la fatigue.

Ne jamais travailler seul !



Nous allons tout t'expliquer pas à pas et demain tu pourras accompagner l'équipe pour démarrer l'installation des chevrons.

Ensuite, nous passerons 2 jours en atelier pour préparer la suite de la pose. Nous nous sommes coordonnés avec les plombiers qui ont besoin de faire des interventions pendant notre absence.



C'est génial !

Sur un chantier, les risques liés à la coactivité sont importants. C'est pourquoi le coordonnateur SPS met en place un Plan Général de Coordination.



Rôles et missions de la coordination SPS

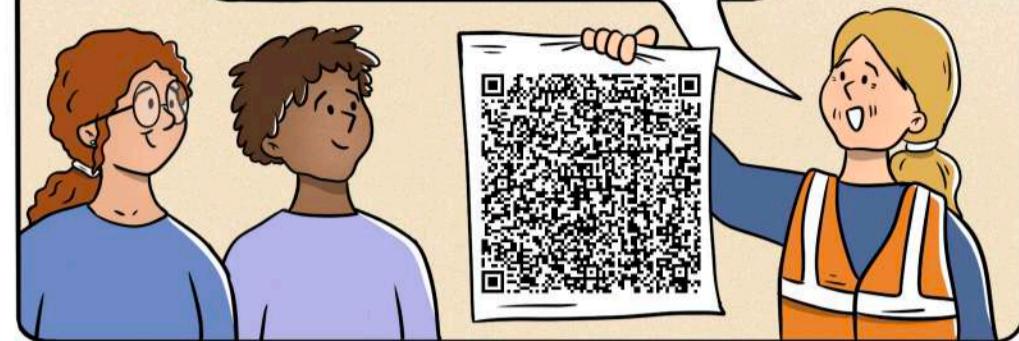


LE LENDEMAIN MATIN

Bonjour Salma et Luciano ! Je ne sais pas si vous êtes au courant mais un épisode de canicule est prévu ces prochains jours.

Vos responsables sont évidemment formés pour gérer ces situations.

En fonction des seuils de vigilance émis par Météo France, des mesures spécifiques peuvent s'appliquer. Tout est expliqué dans ce document :



Les horaires seront adaptés pour ne pas travailler pendant les heures les plus chaudes.



De l'eau fraîche est mise à disposition autant que nécessaire.



Des moyens techniques pour réduire l'exposition aux rayonnements solaires seront mis en place et des équipements de protection individuel fournis.



Si nécessaire le temps de travail sera réduit et le chantier mis en pause.

Merci pour les informations ! Pas de modifications d'horaires pour aujourd'hui ?

Non, mais si besoin vos responsables vous préviendront.



Le savais-tu ? Les apprentis mineurs sont soumis à des règles spécifiques en matière de durée du travail et de repos, qui peuvent varier selon l'âge des apprentis.



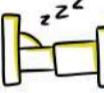
Voici quelques explications plus en détails :



35h par semaine et pas plus de 8h par jour, 7h pour les moins de 16 ans



2 jours consécutifs de repos

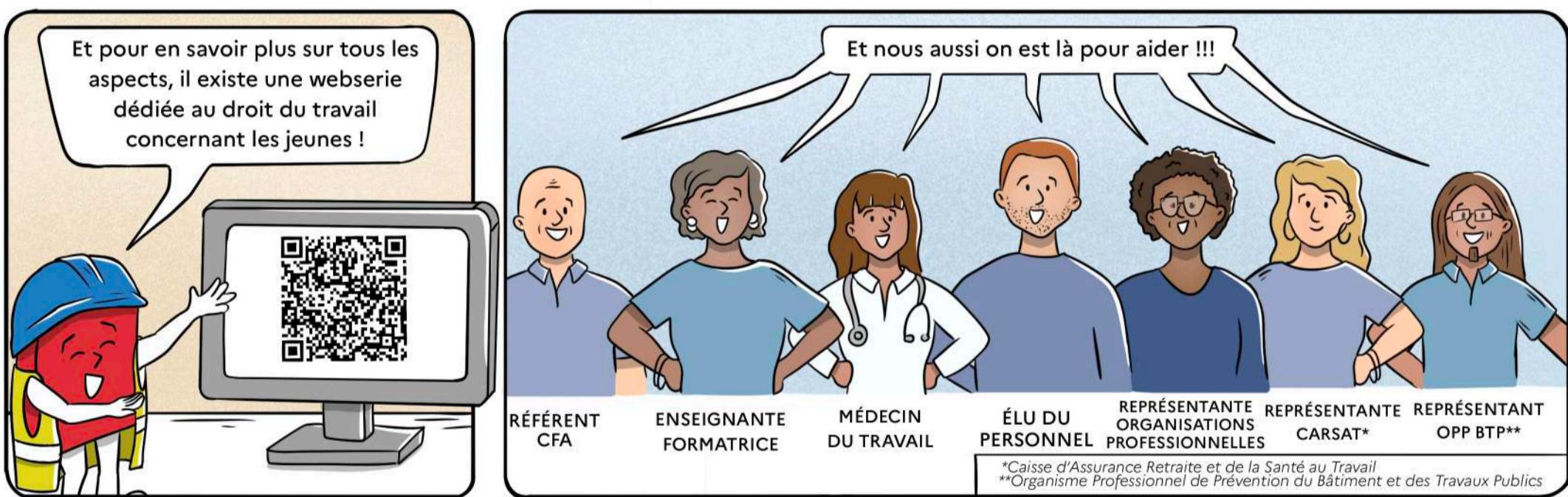


12h de repos entre 2 postes, 14h pour les moins de 16 ans



Pas de travail de nuit entre 22h et 6h, 20h et 6h pour les moins de 16 ans





# Plongez dans l'univers des métiers !

Découvrez les coulisses de professions passionnantes à travers une série de bandes dessinées éducatives et immersives publiées par la DREETS Grand Est. Suivez les aventures d'Olivier, le Code du Travail, et d'apprentis curieux qui explorent le quotidien, les règles et les défis d'un métier.

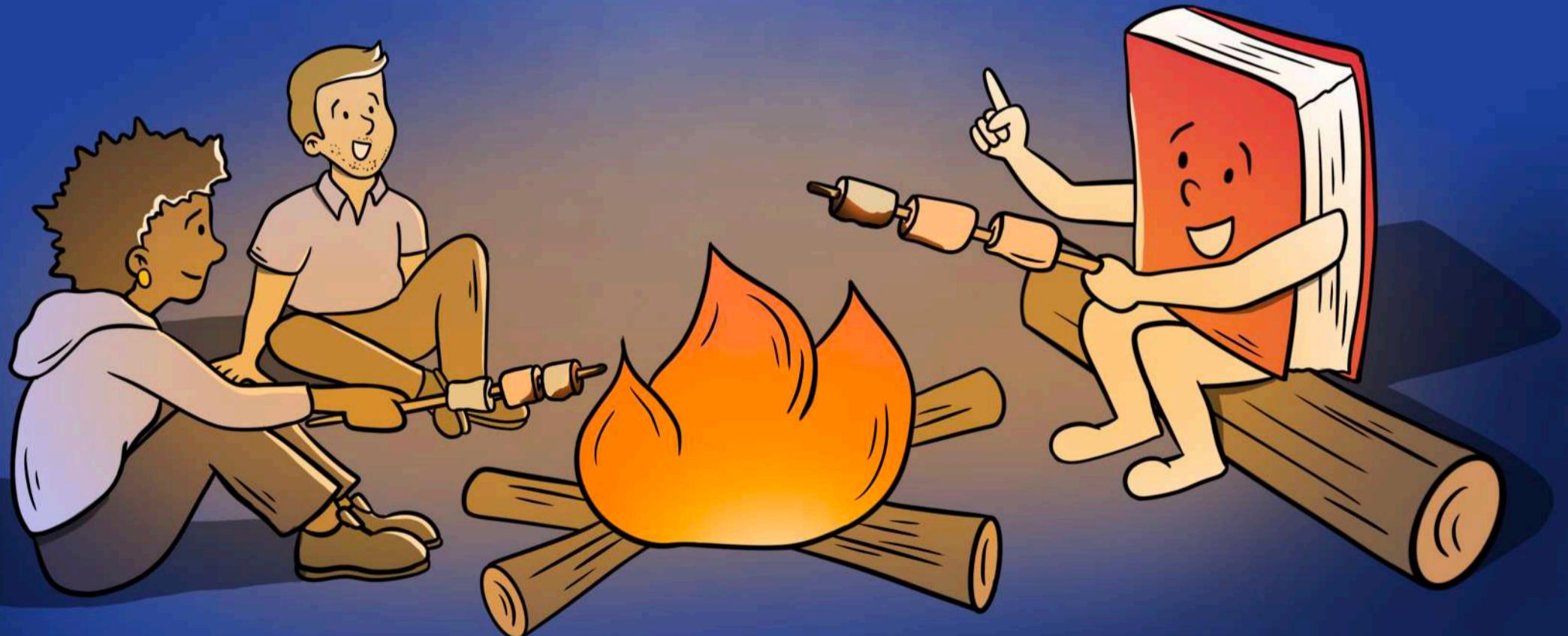
Dans ces ouvrages, vous trouverez :

- Les premières impressions en entrant dans le métier,
- Les règles de sécurité et les bonnes pratiques,
- Les réalités administratives (horaires, salaires, spécificités pour les mineurs...)
- Les enjeux de la santé au travail,
- Les formations disponibles et des ressources utiles.

Prêt à vous lancer dans l'aventure ?

Ouvrez les pages de ces BDs et laissez-vous guider !

Toutes les BDs de la série sont à retrouver sur [grand-est.dreets.gouv.fr](http://grand-est.dreets.gouv.fr)



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
ET DES SOLIDARITÉS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités  
du Grand Est

Direction éditoriale et de publication :

**Angélique ALBERTI**

Illustrations, mise en forme, contributions et rédactionnel :

**Clémence BLOT, François OREVE - MACFOR**

Remerciements aux contributeurs :

**Caroline DECLEIR, Olivier FRANCAIS**